

## INTEMPÉRIES EN VALLÉE D'ASPE : MOBILISATION DE LA C.U.M.P. POUR SOUTENIR LES SINISTRÉS

Eléments recueillis auprès du Dr Bartholomé Komivi Azorbly, responsable de la C.U.M.P. et de Fanny Laban, cadre de santé et membre de la C.U.M.P.



Suite aux inondations dévastatrices qui ont frappé la vallée d'Aspe, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (C.U.M.P.) 64 Pau, dont plusieurs professionnels du C.H.P. font partie, a été activée dès le dimanche 8 septembre 2024 pour apporter une aide essentielle aux sinistrés.

Dès les premières heures, un Poste d'Urgence Médico-Psychologique (P.U.M.P.) téléphonique a été mis en place afin d'offrir un soutien immédiat aux habitants affectés. Ce service, accessible gratuitement via le 05 59 80 95 69, permet aux personnes en détresse de bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement adapté.

Le dimanche 8 et le lundi 9 septembre, l'équipe de coordination de

la C.U.M.P. 64 PAU s'est rendue sur place pour rencontrer les élus locaux, les services de l'État, ainsi que l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.). Ensemble, ils ont évalué les besoins en matière de soutien médico-psychologique et organisé les premières actions à mener pour répondre aux urgences psychologiques des sinistrés.

En collaboration avec les municipalités, la C.U.M.P. 64 a mobilisé, le vendredi 13 septembre, une équipe de 8 volontaires pour assurer la présence de deux P.U.M.P. : l'un à Etsaut et l'autre à Cette-Eygun, de 10h à 16h. Cette équipe a également adopté une approche proactive en allant directement à la rencontre des

habitants à leur domicile, notamment à Etsaut, où 19 personnes ont pu être vues grâce à cette démarche «aller vers». À Cette-Eygun, 4 personnes ont été prises en charge individuellement.

Bien que la consultation victimologie n'ait pas encore été nécessaire, une personne a été orientée vers la C.U.M.P. 33 à Bordeaux, sa résidence principale se trouvant dans cette région. La ligne verte, ouverte depuis le 8 septembre pour répondre aux besoins téléphoniques des sinistrés, n'a pour l'instant reçu aucun appel mais reste disponible en cas de besoin.

À ce jour, il n'y a pas de nouvelles demandes des élus, mais la C.U.M.P. 64 demeure activée et prête à intervenir.



## LE CHP CERTIFIÉ SUR SES COMPTES POUR LA 8<sup>ème</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE !

Les comptes du C.H.P. pour l'exercice 2023 ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes de l'établissement, le cabinet Grant Thornton.

Voici déjà 8 ans que le C.H.P. s'est engagé dans cette démarche qualité, et ce, de manière totalement volontaire.

Cette certification signifie que les comptes annuels du C.H.P. sont réguliers et sincères, ne présentent

aucune anomalie significative et donc une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement.

Pendant l'année écoulée et lors des opérations de clôture, le commissaire aux comptes a également vérifié que les grands principes comptables avaient été respectés et que le C.H.P. avait bien mis en place et appliqué les procédures de contrôle internes adéquats et nécessaires pour sécu-

riser l'ensemble de ses processus ayant un impact comptable (cycle de la paie, des achats et des stocks, des recettes, des immobilisations...).

Annexé au compte financier 2023, le rapport du commissaire aux comptes est présenté au Conseil de surveillance et pourra avoir des retombées positives pour le C.H.P. : cette certification sans réserve est notamment de nature à rassurer les établissements bancaires dans la perspective d'un emprunt.